Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 12 (1924)

Heft: 2-3

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bibliographie

GASTON CASTELLA, professeur à l'Université de Fribourg. Les études historiques. Enquête sur la situation du travail intellectuel.

La Commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations a entrepris des enquêtes sur certains points spéciaux de la vie intellectuelle dans les différents pays. L'expert de la Commission pour la Suisse, M. Gaston Castella, a porté tout d'abord son choix sur l'état actuel des études historiques et il a cherché à déterminer l'influence qu'a exercée la grande guerre sur les goûts et les productions historiques suisses. A cet effet, M. Castella a adressé des questionnaires aux professeurs d'Université, aux sociétés d'histoire et aux principaux éditeurs; le résultat de son enquête a été condensé dans une brochure d'une douzaine de pages, qui sera lue avec intérêt et profit par tous ceux qui vouent quelque attention à la vie intellectuelle de notre pays.

De tous les faits étudiés, il ressort que la situation économique et les soucis matériels créés par la guerre ont fait fléchir légèrement le nombre des étudiants en histoire : les jeunes gens cherchent des situations plus rémunératrices que celles que peuvent procurer des diplômes d'histoire. Si le goût des lectures historiques n'a pas beaucoup diminué en Suisse, la gêne générale des Etats et des particuliers, le coût élevé de l'impression, l'état des changes ont eu une influence néfaste sur la production et sur la vente des ouvrages d'histoire : les auteurs sont obligés à moins produire et les lecteurs à moins acheter. Les sociétés d'histoire, atteintes elles aussi, par les circonstances économiques, ont dû parfois restreindre leurs budgets et leurs publications; cependant elles ont relativement peu souffert de la guerre : leur recrutement reste régulier et certaines sociétés ont même augmenté considérablement leur effectif depuis 1914. Il reste néanmoins très difficile de déterminer si le goût pour l'histoire tend à croître ou à décroître en Suisse. La confiance de quelques-uns dans l'histoire et ses méthodes a certainement diminué depuis la guerre, car cette dernière a déjoué le plus souvent « les prévisions de ceux qui se réclamaient des antécédents historiques ». Le goût pour le passé national reste cependant très vif dans la majorité du peuple suisse et, dans nos universités, les étudiants donnent toutes leurs préférences à l'histoire nationale en délaissant quelque peu l'histoire générale et l'étude des questions internationales.

Les historiens suisses auraient donc tort de désespérer de l'avenir de leur science. L'enquête menée si judicieusement par M. Castella prouve que, en dépit de quelques défaillances, le jugement porté en 1913 par M. Antoine Guilland reste vrai : « Je crois bien que, toutes proportions gardées, il n'est aucun pays où les études historiques soient aussi en faveur qu'en Suisse ». J. N.

PAUL AEBISCHER, Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le canton de Fribourg. Biblioteca dell'Archivum Romanicum diretta da G. Bertoni, Serie linguistica, vol. VI; tiré à part comme thèse de doctorat présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (Suisse); Genève 1923. [1924].

Le travail que consacre M. Paul Aebischer à l'origine et au développement des noms de famille dans le canton de Fribourg est neuf à plusieurs point de vue. Jusqu'ici, en effet, nous n'avons, comme étude sur les noms de famille du canton, outre les quelques lignes dans lesquelles J. H. Thorin énumère les familles de Grandvillard 1, que le chapitre dans lequel Hisely parle des noms propres, dans son introduction à son Histoire du comté de Gruyère 2. Ce travail d'Hisely n'est ni plus ni moins mauvais que tant d'autres traités sur la même question : il constate que dans les plus anciens textes, les personnes sont désignées par un seul nom, puis que « pour distinguer un individu d'un autre qui avait le même nom que lui, on le désignait par un surnom 3 » qu'il répartit en différentes catégories : et c'est tout. Le mérite de M. A. a été d'attirer l'attention, pour la première fois, sur un phénomène très important : savoir que, entre le X^{me} et le XII^{me} siècles, le lexique onomastique, c'està-dire le choix qu'on avait en fait de noms propres, a diminué considérablement chez nous, si bien que les homonymes, les confusions entre personnes portant le même nom, dans une même localité ou une même famille, ont dû devenir de plus en plus fréquentes. La démonstration aurait certainement gagné en force si M. A. avait pu nous donner une statistique des noms employés d'une part au IXme siècle et d'autre part deux siècles plus tard; mais il y

³ Hisely, op. cit., p. 419.

¹ J. H. Thorin, Notice historique sur Grandvillard, Fribourg 1878, pp. 168-170.

² Mémoires et Documents, pp. le Société d'histoire de la Suisse romande, t. IX, Lausanne 1851, pp. 417-420.

avait à cela un empêchement majeur : le manque presque complet dans nos contrées de textes antérieurs au XI^{me} siècle.

L'auteur étudie ensuite, dans une série de chapitres, les noms de famille en particulier, suivant les sources d'où ils proviennent : noms de lieu, noms de personne chrétiens ou germaniques, fonctions ou métiers exercés, sobriquets proprement dits. Il insiste spécialement sur la variabilité des surnoms à la fin du moyen âge : c'est là aussi une des parties les plus neuves de l'étude de M. A., qui a consacré à cette question, ici même, des articles très remarqués 1. Il mentionne un nombre considérable de ces changements de nom qui se produisent soit d'une génération à la suivante, soit entre membres très rapprochés d'une même famille : témoins ces trois frères qui vivaient à la Tour-de-Trême vers le milieu du XIV me siècle, et qui s'appelaient Mermetus Bachelars, Johannodus Corbos et Franciscus dou Pasquier. M. A. remarque ensuite qu'un changement important se produit vers la fin du XVIme siècle: les surnoms tendent à se fixer, à se transmettre tels quels. Comme causes de cet arrêt, M. A. mentionne en premier lieu l'apparition, à cette époque justement, des registres ecclésiastiques d'état-civil. Par cela même que ces registres étaient destinés à empêcher les unions entre proches parents, les noms de famille étaient une base toute indiquée pour simplifier les recherches de filiation : il y avait donc un intérêt primordial à ce que ces noms ne se modifiassent point. M. A. signale encore certaines ordonnances des rois de France proclamant l'immutabilité des noms de famille : je ne crois pas, quant à moi, que ces ordonnances aient eu une influence chez nous, ne serait-ce que par ricochet. Même en France, ces ordonnances ont été plutôt locales; et, au surplus, elles furent si souvent rapportées, puis remises en vigueur, qu'on peut en conclure qu'elles n'ont jamais eu qu'une vitalité restreinte.

M. A. a eu l'heureuse idée de montrer que les sobriquets étaient les continuateurs directs des surnoms du moyen âge; ils doivent leur naissance aux mêmes causes : diminution du pouvoir caractéristique du nom de famille, d'une part, et, d'autre part, augmentation des possibilités d'homonymie, du fait que tel nom de famille était porté par de nombreux individus.

En un mot, M. A. a eu le mérite de mettre de la vie dans son étude sur l'onomastique fribourgeoise : c'est avec raison qu'il dit

¹ Quelques cas de changement de noms de famille, « Annales fribourgeoises » 1919 et La famille Alex, id. 1919 et 1920 ; cf. les critiques de ces articles in L. Gauchat et J. Jeanjaquet, Bibliographie linguistique de la Suisse romande, t. II, Neuchâtel 1920, pp. 343-344, et E. Muret, Les noms de personne dans le canton de Vaud ; Livre d'or des familles vaudoises, Lausanne 1923, p. 32.

que le nom de famille, comme le surnom au moyen âge, comme le sobriquet de village ou de petite ville à l'heure actuelle, a comme raison d'être le besoin de clarté, la nécessité de parer aux homonymies, à la confusion. C'est, en ce qui concerne les idées générales, un travail très neuf et très originalement pensé.

Je voudrais ajouter maintenant quelques critiques de détail. Tout d'abord, un index des noms cités, tant de personne que de lieu, eût facilité les recherches. Il est regrettable aussi qu'on n'ait pu utiliser un alphabet phonétique pour la transcription des mots patois: M. A. utilise un peu à l'aventure les accents sur les voyelles, sans qu'on sache si ces accents servent à indiquer l'accent du mot ou le degré d'ouverture des voyelles. Les résultats de bon nombre des notes toponymiques du chapitre 3 sont purement négatifs, en ce sens que l'auteur se contente de réfuter les étymologies de Jaccard : c'est un résultat, certes, mais une nouvelle étymologie, définitive cette fois, eût été encore mieux accueillie. L'origine que M. A. propose pour le nom de Trey ne me convainc pas, non plus que celle de Corbières. Quelques notices auraient mérité d'être étudiées plus à fond : ainsi la question de sn > qn dans Fragnière. celle de rafour « four à chaux », celle de Cottier, celle de Débieux, celle même de rü-riô; ce sont là des problèmes posés et esquissés seulement, si bien que notre curiosité n'est pas complètement satisfaite. Dans ces notices, ainsi que dans les notes concernant les noms provenant de noms de métiers ou de fonctions, on sent encore quelque inexpérience : l'auteur est facilement un peu superficiel. Dans le chapitre consacré aux surnoms venant de noms chrétiens ou germaniques, M. A. passe trop rapidement sur les doubles noms avec second nom au génitif : est-il vrai que ce soit là, chez nous, une forme savante et relativement peu ancienne ? Il serait intéressant de procéder à de nouvelles recherches ; et si M. A. avait raison, il y aurait une différence marquée, à ce point de vue, entre l'onomastique du pays de Fribourg (et peut-être de tout le diocèse de Lausanne) et celle des diocèses de Genève et de Sion, puisque M. E. Muret remarque lui-même que dans ces deux diocèses « le mot filius ou filia a cessé de bonne heure d'être indispensable et le nom du père ou de la mère peut suivre immédiatement celui de son descendant 1 ». A propos du nom de personne Noradinus 2 », M. A. aurait pu relever l'origine étrangère de ce nom, emprunté au sultan d'Alep et de Damas Nour ed-Dîn (1145-1174)3. En parlant du suffixe diminutif -in, il aurait dû faire ressortir plus qu'il ne l'a fait (il se contente d'une note qu'on remarque à

¹ E. Muret, art. cit., p. 27.

² Aebischer, op. cit., p. 17 ³ Cfr. E. Muret, art. cit., p. 35.

peine) qu'il peut s'agir de deux suffixes : d'un -inus latin, ou d'un -în germanique. Je ne crois pas du tout à l'explication du radical Marm-, Merm- de Marmier ou Mermillod par un radical ayant le sens de « petit » : c'est, comme l'a reconnu M. Muret, une transformation du nom .Willermus 1.

Signalons enfin, cueillies au hasard, quelques fautes d'impression: p. 33, ligne 13, le lieu-dit Agnens, près de St-Aubin (Broye) se dit en patois *invérâgnin*; p. 39, ligne 27, lire *Perrerius* a l'Eymonet; p. 49, ligne 6, *Alex* est erronément imprimé deux fois; p. 75, note 5, lire *Mettemberg* (Jura Bernois); p. 83, ligne 10, lire *Seedorf* au lieu de *Séedorf*.

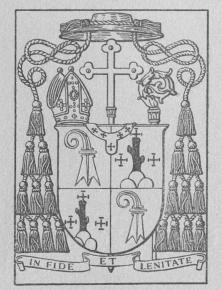
M. Maurice Wilmotte terminait tout récemment le compterendu qu'il consacrait au livre de P. Boissonnade, Du nouveau sur la chanson de Roland, dans la Romania ² en disant spirituellement, à propos de quelques noms de personne identiques aux noms de certains héros des chansons de gestes, que «l'onomastique est une science qui n'a pas encore fait ses dents ». Il est à souhaiter qu'on nous donne quelques monographies semblables à celle de M. Aebischer, dans lesquelles on étudierait avec le même soin et le même sentiment de la réalité les noms de personne et de famille des différentes parties de la Romania. Quand on aura une suite d'études de détail, on pourra faire un travail d'ensemble sur le développement des noms de famille, avec toute son unité et sa diversité; et alors, l'onomastique aura réellement pris corps.

¹ E. Muret, art. cit., p. 23.

² Romania, vol. XLIX (1923), p. 613.

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS, FRIBOURG

Armoiries des dignitaires ecclésiastiques de la Suisse catholique



Ire série comprenant les armoiries des sept évêques de la Suisse et celles du nonce apostolique auprès de la Confédération, soit 8 cartes artistiques en couleurs, dans le meilleur style héraldique, déssinées par Claude Jeanneret.

Prix de la série pour les souscripteurs . . Fr. 2,60

Commentaire

des

Litanies du Sacré-Coeur

par Mgr J. FRAGNIÈRE

Supérieur du Grand Séminaire de Fribourg Professeur de théologie dogmatique Aumônier du Monastère de la Visitation

(Œuvre posthume)

Préface de S. G. Monseigneur Marius Besson.

Broché: Fr. 4.50 Relié toile: Fr. 9.—



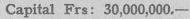
CHOCOLAT AU

A PLUS GRANDE VENTE DU MONDE

Banque de l'Etat de Fribourg

Agences:

St. Pierre à Fribourg, Bulle, Châtel, Chiètres, Domdidier, Estavayer, Farvagny, Morat, Romont et Tavel





GARANTIE DE L'ETAT



AGENCE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Ouverture de crédits avec garanties hypothécaires dans le canton de Fribourg. nantissement, cautionnement, gage du bétail, etc.

Paiement et émission de chèques, mandats, lettres de crédit. Change de monnaies étrangères.

Exécution d'ordres de bourse et placement de capitaux. Gérance de fortunes et renseignements. Encaissement de coupons et de titres remboursables.

Dépôts ouverts de titres avec contrôle de tirages.

Souscription aux émissions.

Location de casiers dans ses coffres-forts (Safes construits par la maison Fichet, à Paris), à partir de 4 fr. par trimestre et de 8 fr. par an.

Reçoit des dépôts d'argent:

contre Obligations, au porteur ou nominatives, en Comptes de dépôt à vue et à terme fixe, aux meilleures conditions. sur Carnets d'épargne, avec ou sans tirelire, l'Irelires gratuites pour dépôts à partir de 3 fr.

Les versements peuvent se faire sur notre compte de chèques postaux No IIa 49, dans tous les bureaux de poste.